



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

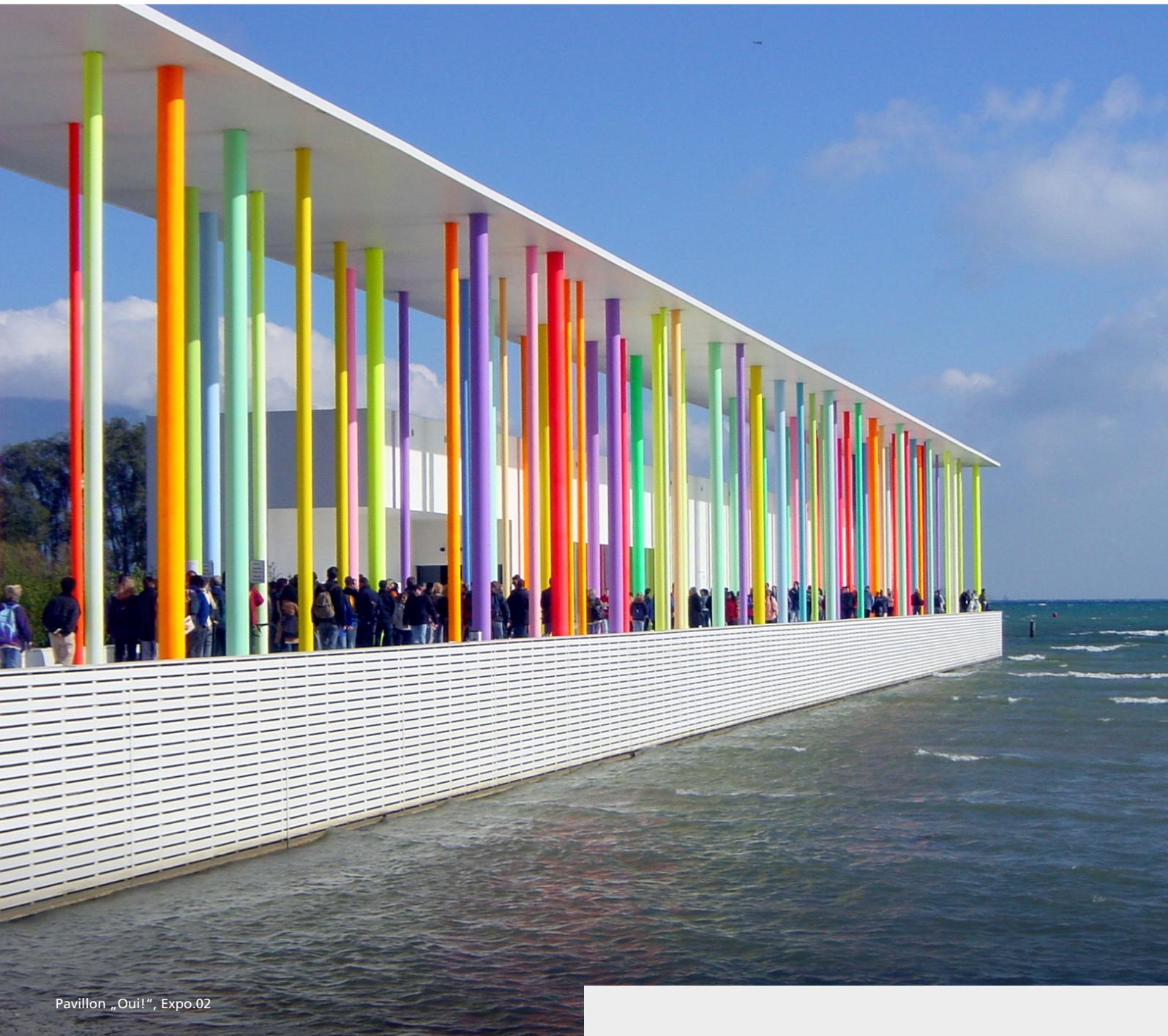
Der Bundesrat
Le Conseil fédéral
Il Consiglio federale
Il Cussegl federal

KdK
Cdc

KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

Exposition nationale : position de la Confédération et des cantons

Berne, 29 juin 2022



Le Conseil fédéral et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) saluent l'organisation d'une prochaine exposition nationale.

Les expositions nationales...

- ...ont une longue tradition en Suisse et s'inscrivent dans la conscience collective.
- ...peuvent servir de trait d'union, en tant que projets générationnels, entre les habitants, les cultures et les langues du pays, et contribuent ainsi à la cohésion nationale.
- ...encouragent la discussion sur l'avenir de la Suisse, et offrent la possibilité de se profiler tant sur le plan intérieur que sur le plan international.
- ...peuvent avoir des retombées culturelles, macroéconomiques et durables pour tout le pays.

La Confédération et l'ensemble des cantons ne se voient pas assumer le rôle d'initiateurs d'une exposition nationale. La conduite et la responsabilité du projet d'exposition nationale restent du ressort, pendant toute la durée du projet, de l'entité qui en a la charge.

La Confédération et les cantons sont prêts à soutenir, sur le plan des idées, les initiatives œuvrant à la tenue d'une exposition nationale, et à les accompagner dans le processus de planification. Un éventuel soutien financier de la Confédération et des cantons hôtes doit être déterminé, selon la forme du projet et la répartition des rôles, par les parlements concernés.

Côté Confédération, le dossier relatif à l'exposition nationale relève, jusqu'à la finalisation du rapport sur les conditions-cadre, de la compétence du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) assure la coordination au sein de l'administration fédérale. La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a qualité d'interlocuteur pour l'ensemble des cantons.

La Confédération approfondira, dans le « **rapport sur les conditions-cadre d'une exposition nationale** », les rôles et les tâches de la Confédération, des cantons et des organismes responsables ainsi que les processus importants, ceci en accord avec la CdC et les autres acteurs concernés. Conformément au mandat du programme de la législature 2019-2023 de l'Assemblée fédérale, il est prévu que ce rapport soit adopté par le Conseil fédéral avant fin 2023.

Si plusieurs initiatives voient le jour pour l'organisation d'une exposition nationale, la Confédération et les cantons seraient favorables à un **dialogue entre les organes responsables** afin de nouer une collaboration ou d'opérer un regroupement de projets. Si plusieurs initiatives devaient prendre la forme de projets concrets, la question d'une procédure de sélection se poserait. Le processus régissant une éventuelle sélection sera précisé dans le rapport sur les conditions-cadre.

Sur la base des conditions-cadre définies, la CdC émettra une recommandation à l'attention du Conseil fédéral. Le Conseil fédéral et le Parlement se prononceront ensuite sur la question d'un soutien au projet sur les plans des idées et du financement.

Premières valeurs de référence s'agissant des conditions-cadre concernant une prochaine exposition nationale

Une exposition nationale...

...apporte une plus-value durable à la Suisse	<ul style="list-style-type: none">• Il est prouvé que ce projet peut avoir des retombées culturelles, macroéconomiques et durables pour toute la Suisse.
...s'inscrit dans une démarche ascendante (bottom-up)	<ul style="list-style-type: none">• L'initiative d'une exposition nationale doit être portée par un organisme privé et/ou public, en concertation avec les autorités locales et cantonales de la région ou des régions concernée(s).
...bénéficie d'une planification et d'une conception professionnelles	<ul style="list-style-type: none">• Il sera procédé à une planification et une conception solides et réalistes (concept général, concept détaillé y. c. les questions de sécurité, de trafic, etc. et les études de faisabilité). En principe, le financement de ces phases doit incomber aux organismes responsables.• Financement : établissement d'un budget réaliste et viable.• Gouvernance : mise en place de structures d'organisation et de conduite adaptées à la complexité du projet.
...a un ancrage régional et bénéficie d'un soutien avéré sur les plans des idées et du financement	<ul style="list-style-type: none">• L'initiative d'une exposition nationale doit être solidement ancrée au niveau des acteurs économiques et de la société civile, ceux-ci devant la soutenir sur les plans des idées et du financement.• Il y a lieu d'attester du soutien assuré d'un large panel de partenaires institutionnels et privés et de la majorité des habitants des régions concernées.
...est coordonné avec d'autres projets d'envergure	<ul style="list-style-type: none">• Il sera procédé à une coordination, sur les plans du calendrier, du financement et de l'organisation, avec d'autres grands événements et projets bénéficiant d'un soutien fédéral et/ou cantonal.
...tire profit des enseignements de grands événements passés	<ul style="list-style-type: none">• L'expérience acquise lors de grands événements passés est prise en considération. Il importe notamment de tenir compte des recommandations du Contrôle fédéral des finances (CDF) concernant l'inventaire des expériences liées à Expo.02 ainsi que de la directive du Département fédéral des finances (DFF) relative à l'organisation de grandes manifestations.